

TEMPS DE TRAVAIL DES PERSONNELS NON ENSEIGNANTS DE L'UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRESIS

Le 24 février 2015, la Présidence de l'université de Valenciennes a soumis aux représentants des personnels un document qui prévoit une modification radicale du temps de travail des personnels non-enseignants (administratifs, techniques, bibliothèque). **Ce projet remet en cause l'accord obtenu en 2002** sur le temps de travail en s'appuyant sur un nouveau mode de calcul des jours de RTT et de la durée hebdomadaire de travail.

La Présidence de l'UVHC voudrait imposer son choix et mettre en œuvre cette réforme en l'absence d'un vrai dialogue social démocratique.

- Aucune assemblée générale n'a été organisée par la Présidence de l'UVHC.
- Aucune consultation des personnels n'a été menée au préalable sur le temps de travail.
La première page du document de travail annonce plusieurs réunions de concertation avec les syndicats sur le sujet ce qui est faux.
- La précipitation dont la Présidence a fait preuve dans la mise en œuvre de cette réforme a mis fin février les organisations syndicales représentatives au pied du mur et freiné toute négociation.

En réaction, **lors de l'Assemblée générale des personnels non-enseignants du 17 mars 2015** organisée par l'Intersyndicale (rassemblant tous les syndicats représentatifs de l'établissement), les **275 personnes présentes** se sont prononcées à une écrasante majorité contre cette réforme sous le mot d'ordre « pas une heure de plus, pas un jour de moins ».

Pour justifier cette démarche précipitée, la Présidence s'est retranchée derrière :

- un impératif calendaire : mise en place de nouveaux rythmes de travail dès septembre 2015,
- la situation financière de l'établissement, sans faire part de l'analyse des gains obtenus.

EXIGENCES DE LA PRESIDENCE DE L'UVHC

Sans contrepartie aucune, la Présidence demande à l'ensemble des personnels non-enseignants

- de rétrocéder 9 jours de RTT,
- de travailler 1 heure de plus par semaine.

CONSEQUENCES SUR LE TRAVAIL DES PERSONNELS NON ENSEIGNANTS DE L'UVHC

La réforme annoncée est la goutte d'eau qui fait déborder le vase des efforts déjà consentis depuis des années par les personnels universitaires à travers :

- les suppressions de postes,
- le gel du point d'indice depuis 2010,
- la hausse des prélèvements sociaux,
- les déroulements de carrière au ralenti.

Dans la pratique, elle entraînera :

- une détérioration des conditions de travail des personnels,
- une dégradation de la capacité et de la qualité d'accueil du public étudiant, cette dernière restant notre principale préoccupation,
- une démotivation des personnels,
- la précarisation importante des bas salaires.

Autant d'éléments qui ne peuvent que nuire à la productivité nécessaire à l'UVHC et à laquelle les personnels BIATSS souhaitent contribuer pleinement.

CONCLUSIONS

- Nous avons à cœur de voir bien fonctionner notre établissement, et nous avons le devoir de préserver des conditions de travail qui garantissent un service public de qualité.
- Nous savons pourquoi nous venons travailler à l'Université de Valenciennes et nous voulons être certains de pouvoir continuer de promouvoir des valeurs d'éthique, de responsabilité et d'exemplarité que nous assumons jusqu'à présent.
- Nous estimons que « Travailler mieux et plus efficacement » n'est pas nécessairement synonyme de « travailler plus ».
La Présidence n'a pas démontré la nécessité et la pertinence de la réforme du temps de travail des personnels non-enseignants. Nous n'y voyons qu'un moyen de réaliser des économies sur la masse salariale à court terme, au détriment de nos missions de services publics d'enseignement supérieur et de recherche.
- Nous pensons que la Présidence de l'Université de Valenciennes a cédé à la facilité et contestons le projet qu'elle s'apprête à soumettre au Conseil d'administration.
Nous l'invitons à reprendre les choses dans l'ordre en lui demandant d'adopter à cette fin une démarche globale et approfondie.
- Nous comptons sur la vigilance et l'implication des membres du conseil d'administration de l'UVHC, pour que les décisions engageant fortement l'avenir de notre Université soient favorables à la poursuite des missions de service public dans de bonnes conditions.

Complément d'information

Le document intitulé « Équilibre financier et politique de l'établissement Plan pluriannuel d'orientation (2015-2019) », présenté au CA du 26 mars, propose la mise la place de 3 chantiers, qui vont impacter toutes les catégories de personnel enseignants et non-enseignants. De la réunion informelle du 24 février dernier, nous passons aux réformes concrètes au pas de charge.